

**Ministère de l'Agriculture
de l'Hydraulique et des
Ressources Halieutiques**

Secrétariat Général

Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice

Direction Générale des Ressources en Eau
Direction Générale de l'Assainissement EUE
Office National de l'Eau et de l'Assainissement
DGRE-DGAEUE-ONEA

**Programme National d'Approvisionnement
en Eau Potable et d'Assainissement
à l'horizon 2015**

[PN-AEPA 2015]

**RAPPORT BILAN ANNUEL
AU 31 DECEMBRE 2010**

Adopté par le 13^{ème} CNP/PN-AEPA du 10 mars 2011

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX.....	3
SIGLES ET ABREVIATION	4
RESUME EXECUTIF	5
INTRODUCTION	9
I. BILAN PHYSIQUE 2010 DES REALISATIONS D'OUVRAGES	12
<i>I.1 Ouvrages d'approvisionnement en eau potable</i>	12
I.1.a Milieu rural	12
I.1.b Milieu Urbain	16
<i>I.2 Ouvrages d'assainissement</i>	17
I.2.a Milieu rural	17
I.2.b Milieu urbain	19
II. CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS.....	21
<i>II.1 Axe 1 : Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA</i>	22
<i>II.2 Axe 2 : Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau</i>	26
<i>II.3 Axe 3 : Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG</i>	28
<i>II.4 Axe 4 : Mise en place des instruments du PN-AEPA</i>	29
III. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE 2010.....	31
<i>III.1 Milieu rural</i>	31
<i>III.2 Milieu urbain</i>	35
6 ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS	36
<i>IV.1 Eau potable</i>	36
IV.1.a Milieu rural	36
IV.1.b Milieu urbain	42
<i>IV.2 ASSAINISSEMENT</i>	43
IV.2.a Milieu rural	43
IV.2.b Milieu urbain	44
7 FINANCEMENT DU PN-AEPA	45
<i>V.1 Milieu rural</i>	45
<i>V.2 Milieu urbain</i>	46
<i>V.3 Analyse du plan de passation des marchés</i>	48
CONCLUSION	50

Liste des tableaux

Tableau 1 : Réalisation de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS/PEA.....	12
Tableau 2 : Réhabilitations des forages équipés de pompes, PM, AEPS/PEA	13
Tableau 3: Réalisation de réseau, Bornes Fontaines (BF) et Branchements Privés(BP)	16
Tableau 4: Réalisation de châteaux d'eau, bâches et forages	16
Tableau 5 : Réalisation de latrines institutionnelles	17
Tableau 6 : Réalisation de latrines publiques et familiales	18
Tableau 7 : Réalisation de latrines Publiques et scolaires (programmées/réalisées)	20
Tableau 8 : réalisations de Plan Stratégique d'Assainissement.....	20
Tableau 9: Réalisations de latrines familiales	20
Tableau 10: Réalisation de réseau d'assainissement collectif	21
Tableau 11: Répartition des AUE par région	27
Tableau 12 : AEPS gérés par délégation.....	27
Tableau 13: Proportion du budget (en milliers de FCFA).....	31
Tableau 14: Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA).....	33
Tableau 15: Bilan financier des réalisations AEUE (en millions de FCFA)	34
Tableau 16: Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA).....	35
Tableau 17: Bilan financier des réalisations AEUE (en millions de FCFA)	35
Tableau 18: Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en PEM (puits ou forages) pour l'atteinte des OMD	36
Tableau 19: Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en AEPS/PEA pour l'atteinte des OMD.....	38
Tableau 20: Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région	40
Tableau 21: Taux de fonctionnalité par type d'ouvrage	41
Tableau 23: Evolution du taux d'accès à l'eau potable.....	43
Tableau 25: Taux d'équipement des écoles et des centres de santé	43
Tableau 26: Récapitulatif des réalisations physiques en assainissement depuis 2005	44
Tableau 27: évolution du taux d'accès.....	45
Tableau 28: Répartition du financement acquis du PN-AEPA selon les sources (financements externes, internes, ONG).....	46

Sigles et abréviations

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	réseau d'Adduction d'Eau Potable Simplifié : mini-réseau d'AEP
AFD	Agence française de Développement
AUE	Associations des Usagers de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
CFE	Contribution Financière en matière d'Eau
CLE	Comité Local de l'Eau
CNP	Comité National de Pilotage
CRP	Comité Régional de Pilotage
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CUI	Cadre Unifié d'Intervention (du PN-AEPA)
DAO	Dossiers d'Appel d'Offre
DAEP	Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable
DANIDA	Agence Danoise pour le développement International
DGAEUE	Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta
DRAHRH	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
EUE	Eaux Usées et Excréta
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en eau
IEC	Information Education Communication
INOH	Inventaire National des Ouvrages Hydrauliques
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
KFW	KFW Bankengrue
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADSEA II	Programme d'Appui au Développement du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement phase II
PAGIRE II	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau phase II
PCD-AEPA	Plan Communal de Développement en AEPA
PEA	Poste d'Eau Autonome
PAEPA/BAD/4R	Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement dans quatre (4) Régions (Cascades, Centre Ouest, Centre Sud, Sahel)
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PN-AEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PPB-BAD	Projet Petits Barrages-BAD
PROGEA	Projet de Renforcement de la Gestion des Infrastructures d'Approvisionnement en Eau Potable et de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement (dans le Plateau Central)
PSNA	Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement
SIG-OMD	Système d'Information Géographique pour les OMD
SSE	Service de Suivi-Evaluation

RESUME EXECUTIF

Au 31 décembre 2010, le bilan d'exécution des activités du PN AEPA se résume comme suit:

REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Eau potable

➤ **Milieu rural**

Le bilan des réalisations des infrastructures d'eau potable s'établit comme suit :

- ✓ 1234 forages neufs sont réalisés sur une prévision de 2204 forages soit un taux d'exécution 56 %.
- ✓ 1301 réhabilitations de forages sont réalisées sur une prévision de 1725 forages soit un taux d'exécution 75,4 %.
- ✓ 190 puits moderne neufs sont réalisés sur une prévision de 99 puits soit un taux d'exécution 191,9 %.
- ✓ 48 réhabilitations de puits sont réalisées sur une prévision de 74 puits soit un taux d'exécution 64,9 %.
- ✓ 41 AEPS/PEA neuves sont réalisées sur une prévision de 61 AEPS/PEA soit un taux d'exécution 67,2 %.
- ✓ 14 réhabilitations d'AEPS/PEA sont réalisées sur une prévision de 21 AEPS/PEA soit un taux d'exécution 66,7 %.

Le bilan financier fait ressortir que 18 610 millions de FCFA ont été injectés pour les réalisations illustrées ci-dessus dont 16 605 millions pour les nouvelles réalisations et 2005 millions pour les réhabilitations.

➤ **Milieu urbain**

La synthèse de l'avancement physique au 31/12/2010 est la suivante :

- ✓ la capacité de production a été augmentée de 1688 m³/j pour une prévision de 2380 soit un taux d'exécution 71 %.
- ✓ La capacité de stockage a été augmentée de 4 150 m³ pour une prévision de 6150 soit un taux d'exécution de 67%.
- ✓ 370,8 km de pose de réseau à été réalisé pour une prévision de 193,8 soit un taux d'exécution de 191 %.
- ✓ 156 bornes fontaines ont été réalisées pour une prévision de 192 soit un taux d'exécution de 81%.

Sur le plan financier, le montant engagé s'élève à 17 876,6 millions de FCFA sur une allocation de base 24 282,8 millions soit un taux engagement sur prévision de 74%.

Assainissement des Eaux Usées et Excréta

➤ Milieu rural :

Les ouvrages d'assainissement réalisés en 2010 se répartissent comme suit:

- ✓ 448 latrines réalisées dans les écoles dont 201 réservées aux filles sur une prévision de 1390 soit un taux d'exécution de 32,2 %;
- ✓ 89 latrines réalisées dans les centres de santé sur une prévision de 176 soit un taux d'exécution de 50,6 %.
- ✓ 225 latrines dans les lieux publics (marchés et gares) sur une prévision de 518 soit un taux d'exécution de 43,4 %.
- ✓ 11 923 latrines familiales sur une prévision de 15718 soit un taux d'exécution de 75,9%.

Au total 2 852 millions FCFA ont été dépensés pour l'exécution des réalisations des ouvrages d'assainissement.

➤ Milieu urbain :

La synthèse de l'avancement physique au 31/12/2010 est la suivante :

- ✓ 3458 ouvrages à usage familial ont été réalisés sur une prévision de 9525 soit un taux d'exécution de 36%.
- ✓ 176 blocs de latrines scolaires et lieux publics ont été réalisés sur une prévision de 290 soit un taux d'exécution de 61%.
- ✓ 415 raccordements des usagers au collectif réseau ont été réalisés sur une prévision de 646 soit un taux d'exécution de 64%.
- ✓ 21 km de pose de réseaux d'assainissement collectif été réalisé sur une prévision de 29 soit un taux d'exécution de 72%.
- ✓ Aucun Plan Stratégique d'Assainissement n'a pu être réalisé sur une prévision de 28.

Sur le plan financier, le montant engagé s'élève à **1 499,9** millions de FCFA sur une prévision de **5 418** millions soit un taux engagement sur prévision de 28%.

Volet Cadre Unifié des Interventions en milieu rural

Les activités réalisées dans le cadre du CUI et les résultats atteints se résument ainsi qu'il suit :

- ✓ **Dans le cadre de la Planification et la maîtrise d'ouvrage des projets**, sur les 351 Plans Communaux de Développement du volet Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA) prévus, 240 ont obtenu un financement, dont 160 validés. 117 PCD-AEPA ont été élaborés en 2010 et 19 en cours d'élaboration.
- ✓ **Dans le cadre du renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau**, les résultats suivants ont été atteints dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme.

Au titre de la mise en place des Associations des Usagers de l'Eau (AUE), on note que sur 3965 AUE mises en place, 2456 sont reconnues soit 61,94 % du total.

Au titre de la gestion par affermage des mini réseaux d'adduction d'eau potable (AEPS), on note que sur 591 AEPS existant, 196 sont gérés par délégations soit un taux de 33,16%.

De façon générale, on observe une méconnaissance et un faible niveau d'appropriation des outils de mise en œuvre de la Réforme par les principaux acteurs au niveau des régions

- ✓ **Dans le cadre du renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG**, une étude sur les prescriptions technique et l'élaboration de manuels de procédures techniques des ouvrages d'AEP est en cours de finalisation.

A cela, il faut ajouter la reconnaissance officielle depuis le 22 juin 2010, de l'Association Nationale des Professionnels du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (ANP-SEPAB).

- ✓ **Dans le cadre de la mise en place des instruments du PN-AEPA**

Pour la mise en place d'un programme national d'IEC destiné aux familles, aux élèves et au public, une campagne nationale de plaidoyer pour l'assainissement 2010 – 2015 à été lancée le 29 juin 2010 par le Président du Faso pour la promotion de l'assainissement pour tous au Burkina. Au niveau du Ministère de la Santé, un guide d'appui-suivi des activités d'IEC dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEPA a été élaboré. De même, un guide pédagogique pour l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement sous-cycle court moyen a été produit par le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation.

Au titre de l'amélioration du système de suivi-évaluation du PN-AEPA, conformément aux recommandations de la revue conjointe annuelle 2010, les outils de planification et les dispositifs de collecte ont été harmonisés en avril 2010 ; les DRAHRH et les acteurs régionaux ont été formés sur ces nouveaux dispositifs et outils. Pour le renforcement de la gestion des dépenses et un meilleur suivi de l'exécution financière du BPO, le logiciel de gestion financière, administrative et comptable SUCCESS a été fourni et installé au niveau central et les utilisateurs ont été formés.

Dans le cadre de l'établissement d'une situation de référence pour l'assainissement, en décembre 2010, une enquête pilote a permis de tester les outils de l'enquête et la méthodologie a été présentée à la Commission spécialisée pour les statistiques du secteur rural et de l'environnement du Conseil National de la Statistique. Cette dernière a octroyé une autorisation préalable pour la réalisation de l'enquête. Les résultats de l'enquête sont attendus pour le premier semestre 2011

FINANCEMENT DU SECTEUR

MILIEU RURAL

Tableau: Répartition des financements acquis selon les sources (en milliers de FCFA)

	Budget 2010	Montant dépensé	Répartition du financement mobilisé selon les sources en %
ETAT	5 230 172	4 778 230	12,1
COMMUNES	2 377 095	1 066 931	5,5
ONG	4 334 038	3 380 209	10,0
AUTRES	511 125	2 196 084	1,2
PTF	30 703 696	16 213 495	71,1
Total	43 156 126	27 634 949	100
Taux d'exécution du budget		64%	-

Le montant global des financements acquis en 2010 au profit du sous secteur de l'eau potable et de l'assainissement s'élève à 43 156,126 millions de FCFA. Le montant total dépensé au cours de l'année est de 27 634,949 millions de FCFA soit un taux de 64%. Ces dépenses se répartissent entre les charges récurrentes et les investissements. Les partenaires techniques et financiers constituent la première source de financement suivi par l'Etat puis par les ONG.

MILIEU URBAIN

Indicateurs de performances financières :

- Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP en milliards :

Besoin en financement	Financement acquis
119,93	120,50

- Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement Assainissement en milliards FCFA :

Besoin en financement	Financement acquis	gap
51	45,57	5,43

Le taux de couverture du besoin en financement eau est de 100%.

Le taux de couverture du besoin en financement assainissement est de 89%.

ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS

En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable au niveau national est passé de 54,88% en 2009 à 56,63% en 2010 soit une amélioration de 1,75%. **Au total, 344 738 personnes supplémentaires ont été desservies.** De ce fait, 6 647 936 personnes sont desservies en milieu rural sur un total de 11 739 248 personnes.

La situation de référence de l'assainissement, en cours permettra de disposer du taux d'accès à l'assainissement familial en 2011.

En milieu urbain, le taux d'accès à l'eau potable en 2010 est de 75%, soit une amélioration de 3 point par rapport à son niveau de 2009 mais reste en deçà de la prévision 2010 de 76%. **La population additionnelle desservie en eau potable en 2010 est de 196 026 personnes.**

Le taux d'accès à l'assainissement familial en 2010 est de 21,49% soit une amélioration de 3 points par rapport à son niveau de 2009 mais ne permet pas d'atteindre l'objectif 2010 de 22%.

Sur ces bases, au total 540 764 personnes supplémentaires ont été desservies en eau potable en 2010 pour un coût total de 36 486,6 millions FCFA, soit pour un coût moyen par personne additionnelle approvisionnée en eau potable de 67 470 FCFA.

INTRODUCTION

Le programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA) constitue l'instrument par lequel le Burkina Faso, conformément à son Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), vise à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le secteur AEPA. Il s'agit de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes, en milieu urbain et rural, n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement en 2005, selon les critères, normes et indicateurs adoptés en la matière. Le PN-AEPA concrétise l'approche programme retenue par le Gouvernement pour l'atteinte des OMD dans le domaine de l'AEPA. C'est le cadre programmatique national pour le développement du secteur AEPA à l'horizon 2015. Il s'intègre également dans la stratégie nationale de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

L'objectif global du programme est d'améliorer la qualité de vie de la population en assurant un accès équitable et adéquat à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2015 dans un cadre de gestion durable et équilibré de la ressource en eau.

Le présent rapport national bilan annuel au 31 Décembre 2010 est présenté selon la structuration du PN-AEPA, en un volet RURAL dont la mise en œuvre est coordonnée par la Direction Générale des Ressources en Eau et la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta et un volet URBAIN mis en œuvre par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

Pour le VOLET RURAL, le bilan national annuel est établi au 31 Décembre 2010 sur la base des bilans régionaux approuvés par les comités régionaux de pilotage du PN-AEPA qui se sont déroulés du 14 au 18 Février 2011.

Méthodologie de collecte des données et d'élaboration du rapport

Volet rural :

La méthodologie de collecte des données a connu une très nette amélioration en s'inscrivant dans la logique d'une harmonisation des données conformément à l'une des recommandations de la revue conjointe 2010 du PN-AEPA/PAGIRE. L'harmonisation consiste en une seule collecte de données devant servir à la fois pour les besoins des rapports sectoriels et du Budget Programme par Objectif (BPO). Des fiches unifiées de collectes de données ont été élaborées au niveau central et ont fait l'objet de formation à l'intention des DRAHRH (Directeurs Régionaux, SAF, et deux superviseurs). Les données primaires devant servir à l'élaboration des rapports sectoriels régionaux ont été collectées directement auprès des acteurs intervenant dans la réalisation d'ouvrages d'AEPA. Deux ateliers ont été organisés dans chaque région pour ce faire. Les participants à ces ateliers sont les ONG, les projets et programmes, les communes (représentés par leur SG), les Directions Régionales de la Santé, la Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation et tous les autres acteurs intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Le premier atelier à consister en la formation des acteurs sur les nouvelles fiches de collecte de données. Trois fiches de collecte ont fait l'objet de formation:

- une fiche de collecte des données à mi-parcours,
- une fiche de collecte de données du bilan annuel et du rapport d'exécution 2010 du BPO,
- une fiche de programmation triennale (année n+1 à n+3).

A partir des données collectées qui ont été traitées, chacune des régions a élaboré son rapport bilan annuel régional et sa programmation 2011 qui ont ensuite été validés par son comité régional de pilotage.

Les programmations considérées sont celles établies sur la base des financements acquis et qui ont été réajustées à la fin du premier semestre. Les données des réalisations physiques des ouvrages d'EAP considérées sont celles issues de la mise à jour 2010 de l'INOH. Les données financières sont collectées à partir des fiches de collecte unifiées.

Les réalisations considérées en 2010 pour les forages prennent en compte les reports des réalisations de 2009 qui ont été mis en service en 2010.

Volet Urbain:

Les outils utilisés pour la collecte des données sont les :

- Canevas des rapports trimestriels d'avancement
- Canevas des rapports semestriels d'avancement
- Canevas du rapport du comité interne de suivi
- Canevas du rapport sur la gestion et les performances du secteur

Les deux premiers ont connu une évolution après leur première utilisation et des difficultés rencontrées dans leur renseignement.

Les périodicités d'élaboration des rapports (trois directions sont chargées essentiellement de l'élaboration des rapports) :

- Les rapports mensuels d'avancement: Ils sont établis par les équipes des différents projets, généralement des bureaux d'études.
- Les rapports trimestriels d'avancement : ils sont établis par chaque équipe projet et consolidés au niveau des Directions de l'ONEA concernées (Maîtrise d'Ouvrage de Ziga, Direction de la Planification et des Investissements, Direction de l'Assainissement). Les rapports trimestriels d'avancement sont soumis au Comité interne de suivi.
- La Direction de la Planification et des Investissements élabore les rapports semestriels.

I. BILAN PHYSIQUE 2010 DES REALISATIONS D'OUVRAGES

I.1 Ouvrages d'approvisionnement en eau potable

I.1.a Milieu rural

Ouvrages neufs : réalisations physiques

Tableau 1 : Réalisation de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS/PEA

REGIONS	PEM NEUFS							AEPS/PEA NEUFS			
	Forages neufs			Puits modernes neufs			TOTAL PEM NEUFS REALISES	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Nombre de BF réalisées
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)					
BOUCLE DU MOUHOUN	173	87	50,3	0	22		109	1	3	300,0	11
CASCADES	178	50	28,1	2	4	2,0	54	3	1	33,3	6
CENTRE	68	75	110,3	0	2	0,0	77	10	1	10,0	0
CENTRE EST	161	168	104,3	11	35	318,2	203	4	1	25,0	3
CENTRE NORD	144	106	73,6	2	6	300,0	112	2	3	150,0	14
CENTRE OUEST	188	131	69,7	28	15	53,6	146	4	4	100,0	5
CENTRE SUD	122	66	54,1	9	16	177,8	82	2	8	400,0	29
EST	139	120	86,3	26	14	53,8	134	6	6	100,0	20
HAUTS BASSINS	118	39	33,1	0	2		41	13	5	38,5	32
NORD	189	106	56,1	18	31	172,2	137	12	3	25,0	10
PLATEAU CENTRAL	316	133	42,1	0	2		135	0	2		13
SAHEL	306	113	36,9	2	39	1950,0	152	0	4		6
SUD OUEST	102	40	39,2	1	2	200,0	42	4	0		0
NATIONAL	2204	1234	56,0	99	190	191,9	1424	61	41	67,2	149

Source: Rapport 8ème CRP/ DRAHRH

Pour la campagne 2010, les taux d'exécution supérieurs à 100 % s'expliquent par le fait que certains acteurs n'ont pas communiqué leur programmation au moment de la collecte des données (janvier 2010). Au niveau des Forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (FPMH) et des AEPS/PEA, le taux a été moyen et est lié à un certain nombre de difficultés rencontrées à la fois dans les processus de passation des marchés et dans l'exécution des travaux.

L'année 2010 a enregistré la réalisation de 1424 points d'eau modernes dont 1234 forages équipés de pompes à motricité humaine (FPMH) et 190 puits modernes.

Le taux de réalisation des forages équipés de pompes pour 2010 est de 56%, inférieur à celui de 2009 (60%). Mais il faut signaler que pour 2010, les prévisions ont été nettement supérieures soit 500 ouvrages de plus.

Cependant, 566 forages sont en attente d'équipement. Leur répartition dans les régions est la suivante :

Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Nord	Centre Ouest	Centre Sud	Est	Hauts Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud Ouest	National
56	68	13	11	14	15	19	26	20	37	78	192	17	566

Les régions les plus performantes avec des taux supérieurs à la moyenne sont celles du Centre, du Centre Est et de l'Est.

En ce qui concerne les puits modernes les réalisations ont dépassé les prévisions avec 190 puits modernes réalisés sur 99 prévus. Les puits modernes sont concentrés dans quatre régions [Sahel (39) ; Centre-Est (35) ; Nord (31) et BMH (22)] soit environ trois quart du total national.

Pour ce qui concerne les mini réseaux d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS) et les postes d'eau autonomes (AEPS/PEA), 41 ont été réalisés avec 149 bornes fontaines. D'autres bornes fontaines sont en cours d'exécution pour compléter le réseau des différents AEPS. Ces chiffres donnent un taux de réalisation global de 67,2 %.

Ouvrages réhabilités: réalisations physiques

Tableau 2 : Réhabilitations des forages équipés de pompes, PM, AEPS/PEA

REGIONS	PEM REHABILITES							AEPS/PEA REHABILITES		
	Forages réhabilités			Puits modernes réhabilités			TOTAL PEM REHABILITES	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)				
BOUCLE DU MOUHOUN	101	72	71,3	3	3	100,0	75	1	1	100,0
CASCADES	90	19	21,1	0	0		19	0	0	
CENTRE	75	26	34,7	2	0		26	1	1	100,0
CENTRE EST	55	66	120,0	8	7	87,5	73	3	3	100,0
CENTRE NORD	443	361	81,5	0	1	0,0	362	0	1	0,0
CENTRE OUEST	264	226	85,6	10	6	60,0	232	4	0	
CENTRE SUD	70	81	115,7	41	27	65,9	108	0		
EST	45	84	186,7	0	0		84	1	2	200,0
HAUTS BASSINS	106	81	76,4	0	0		81	7	6	85,7
NORD	138	95	68,8	5	0		95	0	0	
PLATEAU CENTRAL	97	35	36,1	0	0		35	0	0	
SAHEL	181	56	30,9	3	3	100,0	59	4	0	
SUD OUEST	60	99	165,0	2	1	50,0	100	0	0	
NATIONAL	1725	1301	75,4	74	48	64,9	1 349	21	14	66,7

Source: Rapport 8ème CRP/ DRAHRH

Les travaux de réhabilitations de forages ont permis les réhabilitations de 1301 forages équipés de pompes à motricité humaine et de 48 puits modernes. Le taux d'exécution

est élevé (75,4 %) pour les forages mais reste moyen (64,9 %) pour les puits modernes. A cause d'une reprise de la campagne de réalisation de forages pendant le 2^e semestre 2010, on constate une nette évolution du taux de réhabilitations des ouvrages facilitée par la passation de la plupart des marchés vers la fin du premier semestre 2010.

Huit régions enregistrent des taux de réalisation supérieur à 70% avec des taux record de plus de 100% pour quatre régions. Trois régions, celles du Sahel (31%), des Cascades (21%) et du centre (35 %) ont des taux inférieurs à 50 %.

Il est à noter aussi un taux de réhabilitation de 66,7 % des AEPS soit 14 réhabilitations sur 21 prévues.

Difficultés rencontrées :

On note tout d'abord que la saison des pluies a été longue, ce qui a entravé la reprise des travaux qui étaient déjà en cours et dont les perspectives d'achèvement étaient prévues pour le deuxième semestre.

En plus de cette contrainte naturelle, des difficultés ont été constatées à plusieurs niveaux :

- **Au niveau des communes :**

- les DRAHRH ont des difficultés pour appuyer les communes plus spécifiquement dans le cadre des diagnostics, de l'élaboration des dossiers d'appels d'offre et de la supervision des travaux. En effet, certaines DRAHRH ne disposaient pas toujours de moyens financiers pour un appui conséquent ;
- des lacunes demeurent sur les marchés directement lancés par les communes du fait de la non maîtrise de la réglementation générale des marchés publics et du faible intérêt des prestataires pour les lots de petites tailles ;
- l'inadéquation de la nomenclature budgétaire communale avec la nature des dépenses liées à la réalisation des ouvrages d'AEP ;
- la sous estimation dans les Communes des coûts d'élaboration et de publication des DAO dans le budget ;
- le manque d'anticipation dans la passation des marchés comme c'est le cas de la plupart des marchés de réhabilitation de forages dont les travaux n'ont commencé qu'au cours du dernier semestre 2010 ;
- les communes bénéficiaires de l'appui financier du PNGT2, ont des difficultés à élaborer des appels d'offre et effectuer les passations de marché. D'où une lenteur dans l'exécution des activités programmées

- **Au niveau du suivi des ouvrages**

- le manque de suivi rigoureux des interventions des acteurs aux différentes étapes (déclaration, autorisation et fiches d'informations) de la réalisation des ouvrages engendre la persistance d'interventions anarchiques. Cette

situation ne permet pas un ciblage systématique des besoins prioritaires de la commune ;

- la sous estimation des coûts du contrôle à pied d'œuvre des travaux dans le budget des Communes ;
- l'exhaustivité et la fiabilité des données collectées auprès des partenaires (ONG, Associations, Coopération décentralisée).

- **Au niveau des contraintes techniques**

- Particulièrement dans certaines régions telles que celles du Plateau Central, du Nord, du Sahel et du Centre-Ouest, on note, selon le contexte géologique et hydrogéologique : un taux élevé d'ouvrages négatifs lors des campagnes de forages;
- La faiblesse des débits mobilisés pour l'installation des pompes (PMH) et la réalisation des AEPS ;
- la présence de l'arsenic à concentration élevée dans certaines régions telles que le Nord.

- **Au niveau des ressources financières**

- Les retards dans les décaissements des fonds pour l'ensemble des acteurs entraînent le ralentissement des activités ;
- Les transferts tardifs des fonds de l'Etat aux communes pour les travaux de réhabilitation de forages ;
- Les ressources sont disponibles pour les différents programmes mais les acteurs surtout les communes ont beaucoup de mal à mettre en œuvre leur plans d'actions et à consommer les fonds d'où les faibles taux d'exécution financière constatés.
- Le dépassement budgétaire dû à l'augmentation des prix des matériaux entraîne la diminution de certaines programmations ;

- **Au niveau de la disponibilité des ressources humaines**

- L'insuffisance des capacités surtout au niveau communal

- **Au niveau des prestations des entreprises**

- La difficulté pour les entreprises à respecter les délais contractuels et le manque de professionnalisme dans l'exécution des travaux ;
- Le non remplissage des fiches d'IOTA (Installations, Ouvrages, Travaux, Activités) par les Entreprises évoluant dans le secteur AEPA.
- Le retard de paiement des prestataires.

En résumé, le bilan 2010 enregistre 1424 PEM réalisés sur 2303 prévus et 41 AEPS réalisées sur 61 prévus. Ces réalisations ont permis de faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 54,88% en 2009 à 56,63% en 2010 soit une augmentation de 1,75%.

I.1.b Milieu Urbain

Ouvrages neufs : réalisations physiques

Tableau 3: Réalisation de réseau, Bornes Fontaines (BF) et Branchements Privés(BP)

	Réseau (km)			Bornes Fontaines (nombre)			Branchements Privés (nombre)		
	Prévision ajustée	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision ajustée	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision ajustée	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Ouagadougou	66,4	33	50	15	0	0	5 000	3 054	61
Hors Ouaga	127,4	337,8	265	177	156	88	24 133	15 260	63
TOTAL	193,8	370,8	191	192	156	81	29 133	18 314	63

Source: Rapport annuel 2010 ONEA

Tableau 4: Réalisation de châteaux d'eau, bâches et forages

	Capacité de stockage en m ³ (Châteaux d'eau et bâche)			Capacité de production (forages) en m ³ /j		
	Prévision ajustée	Réalisation	taux de réalisation (%)	Prévision ajustée	Réalisation	taux de réalisation (%)
Ouagadougou	4 000	4 000	100	0	0	0
Hors Ouaga	2 150	150	7	2 380	1 688	71
TOTAL	6 150	4 150	67	2 380	1 688	71

Source: Rapport annuel 2010 ONEA

Les taux d'exécution sont globalement satisfaisants.

- Le taux d'exécution pour la réalisation de réseau est moyen (50%) pour Ouaga du fait de la suspension des travaux de l'AEP ZACA sur demande de la commune. Pour les travaux hors OUAGA le taux est de 265% en raison des dépassements des prévisions dans la réalisation des extensions de réseaux. Ce qui fait monter le taux global de la réalisation de réseaux à 191%.
- Le taux d'exécution des travaux d'augmentation de la capacité globale de stockage est de 67%. Il n'est que de 7% hors Ouaga à cause de la lenteur dans la construction du château d'eau de 2000 m³ à Ouahigouya.
- Le taux de branchements particuliers est de 63% dû au lancement tardif de l'opération des branchements sociaux financée par la Banque Mondiale.
- Le taux d'exécution des travaux d'augmentation de la capacité de production d'eau potable est satisfaisant (71%).

Ces réalisations ont permis d'atteindre un taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain de 75 % en fin 2010. La cible de 76% n'est pas atteinte à cause des difficultés liées aux procédures de passation des marchés. A cela s'ajoutent les retards des entreprises dans l'exécution des travaux. Il faut noter que le processus de résiliation des contrats est long et augmente considérablement les délais.

La mise en place des agréments techniques dans le domaine de l'eau et de l'assainissement pourrait améliorer cette situation qui est aussi liée à la réglementation de marchés publics.

I.2 Ouvrages d'assainissement

I.2.a Milieu rural

Ouvrages neufs : réalisations physiques des ouvrages d'AEUE

Tableau 5 : Réalisation de latrines institutionnelles

REGIONS	ECOLES						CENTRES DE SANTE		
	Prévisions		Réalizations		Taux de réalisation (%)		Prévisions	Réalizations	Taux de réalisation (%)
	Prévisions Globales	Réservées aux filles	Globales	Réservées aux filles	Globales	Réservées aux filles			
BOUCLE DU MOUHOUN	153	77	73	37	47,7	48,1	20	11	55,0
CASCADES	203	69	44	5	21,7	7,2	36	6	16,7
CENTRE	26	13	14	7	53,8	53,8	0	0	
CENTRE EST	119	51	80	29	67,2	56,9	0	0	
CENTRE NORD	69	33	114	45	165,2	136,4	12	49	408,3
CENTRE OUEST	248	120	35	12	14,1	10,0	18	5	27,8
CENTRE SUD	123	5	28	12	22,8	240,0	30	4	13,3
EST	20	7	31	6	155,0	85,7	0	1	
HAUTS BASSINS	32	5	1	0	3,1	0,0	10	1	10,0
NORD	34	4	11	3	32,4	75,0	0	0	
PLATEAU CENTRAL	139	4	75	0	54	0	9	11	122,2
SAHEL	172	0	0	0	0,0		35	0	0,0
SUD OUEST	52	26	17	6	32,7	23,1	6	1	16,7
NATIONAL	1390	414	448	162	32,2	39,1	176	89	50,6

Source : Rapport 8ème CRP/ DRAHRH

Globalement en 2010, 537 latrines institutionnelles (écoles et centre de santé) ont été réalisées. Ce nombre est inférieur aux réalisations de 2009 (1039 latrines).

Les taux d'exécution supérieurs à 100% s'expliquent par le fait que la programmation initiale de 2010 n'a pas été entre-temps ajustée pour intégrer les modifications apportées à leur programme par certains acteurs, notamment les projets et ONG.

Les prévisions de réalisations de latrines dans les écoles ont été exécuté à un taux de 32,2 % soit 448 latrines réalisées sur 1390 prévues. Sur ce total, 201 latrines sont réservées aux filles pour une prévision de 414 soit un taux de réalisation de 48,6 % des latrines réservées aux filles. Par rapport à la situation du premier semestre (15,3 %), on note une nette amélioration cependant ce taux reste faible par rapport à celui de la fin 2009 (55,94 %) avec 913 latrines réalisées.

Le niveau de réalisation des latrines dans les centres de santé s'établit à 50,6 % soit 89 latrines réalisées sur un total de 176 prévues. D'où une nette amélioration par rapport à la situation du premier semestre (8,5%).

Tableau 6 : Réalisation de latrines publiques et familiales

REGIONS	Latrines publiques			Latrines familiales		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	56	17	30,4	238	236	99,2
CASCADES	19	25	131,6	3084	107	3,5
CENTRE	2	2	100,0	41	114	278,0
CENTRE EST	5	27	540,0	245	1223	499,2
CENTRE NORD	12	19	158,3	1095	635	58,0
CENTRE OUEST	164	75	45,7	2874	2001	69,6
CENTRE SUD	119	25	21,0	1175	197	16,8
EST	16	5	31,3	999	719	72,0
HAUTS BASSINS	10	4	40,0	25	28	112,0
NORD	26	4	15,4	9	9	100
PLATEAU CENTRAL	6	6	100,0	5933	5832	98,3
SAHEL	68	9	13,2	0	0	-
SUD OUEST	15	7	46,7	0	822	0,0
NATIONAL	518	225	43,4	15 718	11 923	75,9

Source : Rapport 8ème CRP/ DRAHRH

225 latrines publiques ont été réalisées au cours de l'année pour une prévision de 518 soit un taux d'exécution de 43,4 %.

Concernant les latrines familiales, 11 923 ont été réalisées pour une prévision de 15718 soit un taux de réalisation 75,9 %.

Réalisation de puisards domestiques:

On note que 369 puisards ont été réalisés dans les régions du Centre Est (305) et du Centre Sud (64) sur une prévision globale de 2890.

Ouvrages réhabilités : réalisations physiques des ouvrages d'AEUE :

On note la réhabilitation de 10 latrines dans les écoles, d'une latrine publique et de 30 latrines familiales.

Difficultés rencontrées:

- **Au niveau des communes**

- des lacunes demeurent sur les marchés directement lancés par les communes du fait de la non maîtrise de la réglementation générale des marchés publics et du faible intérêt des prestataires pour les lots de petites tailles.

- l'inadéquation de la nomenclature budgétaire communale avec la nature des dépenses liées à la réalisation des ouvrages d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta.
- la sous estimation dans les Communes des coûts d'élaboration et de publication des DAO dans le budget
- le manque d'anticipation dans la passation des marchés.
- **Au niveau de la disponibilité de ressources humaines**
 - l'insuffisance de personnel et des moyens logistiques au niveau du programme.
- **Au niveau de la disponibilité des informations**
 - la difficulté de mobilisation des informations en matière d'AEUE par les structures de coordination
 - le problème de disponibilité des données des partenaires lié à la période de collecte;
 - la collecte des informations auprès des partenaires (ONG, Projets et Programmes) intervenant dans la région et le manque de situation référentiel en matière d'assainissement.
- **Au niveau des interventions des entreprises**
 - le manque de professionnalisme de certaines entreprises de construction de latrines qui mettent en mal les programmations élaborées
- **Au niveau de la passation de marchés**
 - la lenteur administrative récurrente dans l'approbation des marchés;
- **Au niveau de l'avancement des travaux**
 - la hausse des prix des matériaux de construction avec une incidence négative sur la promotion des latrines familiales dont la construction est entièrement à la charge des ménages ;
- la pauvreté des ménages en milieu rural (difficulté à se faire construire des latrines décentes) ;
- le manque de maçons qualifiés pour accompagner la construction de latrines familiales à grange échelle.

Pour palier à ces difficultés, des dispositions devraient être prises afin :

- d'augmenter la réalisation des ouvrages;
- d'améliorer la remontée de l'information.

I.2.b Milieu urbain

Ouvrages neufs : réalisations physiques

Tableau 7 : Réalisation de latrines Publiques et scolaires (programmées/réalisées)

	Latrines publiques et scolaires		
	Prévisions ajustées	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Ouagadougou	125	78	62
Bobo Dioulasso	100	0	0
Autres villes	65	98	151
TOTAL	290	176	61

Source : Rapport ONEA

Le taux de réalisation global des ouvrages est de 61%. Ce faible taux s'explique par le retard enregistré dans la passation des marchés sur financements extérieurs. A Bobo Dioulasso aucun ouvrage n'a été réalisé, à Ouaga le taux est de 62%. Dans les autres villes, les réalisations sont supérieures à la prévision.

A Bobo et à Ouaga, les travaux du Projet Sectoriel Eau en milieu Urbain (PSEU) n'ont pas démarré du fait des retards d'obtention des avis de non objection. Le dépassement observé dans les autres villes est lié à la réception des ouvrages dans le cadre du PADSEA II qui n'avaient pas pu être achevés en 2009 et à la réception d'une partie des ouvrages réalisés dans le cadre de l'appui budgétaire sectoriel 2010.

Tableau 8 : réalisations de Plan Stratégique d'Assainissement

	Prévision 2010	Réalisation 2010	Taux de réalisation (%)
PSA	28	0	0

Source : Rapport ONEA

Tableau 9: Réalisations de latrines familiales

	Latrines familiales		
	Prévisions ajustées	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Ouagadougou	5 200	1 585	30
Bobo Dioulasso	3 200	143	4
Autres villes	1 125	1 730	154
TOTAL	9 525	3 458	36

Source : Rapport ONEA

Le taux de réalisation des PSA est de 0% car l'élaboration des 28 PSA a connu des difficultés en termes de passation de marché en 2010 qui ont été résolues au premier trimestre 2010. Les marchés sont en cours de signature.

Le faible taux de réalisation des ouvrages familiaux est dû à l'interruption pendant 4 mois des activités d'intermédiation sociale, au retard dans la passation des marchés des quatre (04) prestataires (2 sur financement ONEA et 2 sur IDA) et à la suspension des travaux dans l'attente du complément de subvention en portes et tôles.

Tableau 10: Réalisation de réseau d'assainissement collectif

	Réseau (km)			Raccordés au réseau (nombre)		
	Prévisions ajustées	Réalisations	Taux de réalisation (%)	Prévisions ajustées	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Ouagadougou	12	9	75	146	155	106
Bobo Dioulasso	17	12	71	500	260	52
TOTAL	29	21	72	646	415	64

Source : Rapport ONEA

La longueur du réseau prévu à Bobo est de 17 Km, les fonds alloués à cette activité n'étant pas suffisants, on s'est donc limité à 12 Km ; ce qui explique aussi que le nombre de branchement prévus n'est pas atteint.

Pour ce qui concerne l'évolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain, des dispositions sont prises pour intégrer les réalisations des autres acteurs dans le calcul du taux d'accès à l'assainissement.

La contribution de l'ONEA au taux d'accès est de 21,49% pour une cible de 22%. L'ONEA a élaboré des protocoles d'échanges de données avec ces acteurs pour la collecte et la transmission régulière des données sur les ouvrages d'assainissement construits. Aussi, l'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial en cours permettra d'établir la situation réelle de l'assainissement en milieu urbain et en milieu rural.

II. CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS

Le cadre unifié d'intervention du Programme National d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA) regroupe l'ensemble des procédures de mise en œuvre et les mesures de renforcement des capacités pour une gestion efficace du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural, la mise en place d'un environnement favorable au développement soutenu des infrastructures d'eau potable et d'assainissement et un service d'eau durable.

Il couvre toutes les activités hors infrastructures liées à l'eau potable et à l'assainissement.

Ces activités sont regroupées suivant 4 axes pour lesquels les résultats ci-dessous ont été atteints en fin 2010.

II.1 Axe 1 : Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA

Planification et maîtrise d'ouvrage des projets

Activité 1 – Élaboration des PCD-AEPA

Situation des PCD-AEPA par région au 31/12/2010

Région	Nombre de communes	Nombre de PCD-AEPA à élaborer	PCD-AEPA ayant un financement	PCD-AEPA sans financement	Etat d'exécution						Etat de validation	
					PCD-AEPA déjà élaborés et validés en fin 2009	DAO en élaboration en 2010	Recrutement du prestataire en cours en 2010	PCD-AEPA en cours d'élaboration en 2010	PCD-AEPA élaborés en 2010	Total PCD élaborés en fin 2010	Avis technique de la DRAHRH	Adoption par le Conseil Municipal
Boucle du Mouhoun	47	47	40	7	0	0	2	7	31	31	31	0
Cascades	17	17	11	6	0	0	11	0	0	0	0	0
Centre	7	10	9	1	4	0	0	1	4	8	8	7
Centre Est	30	30	12	18	0	0	0	0	12	12	12	5
Centre Nord	28	28	23	5	1	2	5	0	15	16	16	0
Centre Ouest	38	38	20	18	4	0	13	0	3	7	7	5
Centre Sud	19	19	17	2	1	0	16	0	0	1	1	0
Est	27	27	17	10	0	0	0	0	17	17	17	0
Hauts Bassins	33	35	6	29	1	0	0	0	5	6	6	0
Nord	31	31	31	0	24	0	0	1	6	30	30	28
Plateau Central	20	20	20	0	0	0	0	0	20	20	20	20
Sahel	26	26	18	8	2	2	10	0	4	6	6	2
Sud Ouest	28	28	16	12	6	0	0	10	0	6	6	6
TOTAL	351	356	240	116	43	4	57	19	117	160	160	73

- NB : 356 PCD-AEPA correspondent à : 302 communes rurales + 47 communes urbaines + 7 arrondissements abritant une population rurale.

Sur un total de 356 Plans Communaux de Développement du volet Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA) à élaborer, 240 ont obtenu un financement de diverses sources (ABS, PEA/BM, GIZ, AFD), de Projets (PADSEAI, PAEPA/BAD/4R, PHV-Est), des ONGs (Eau vive, Wateraid) et de la coopération décentralisée.

Sur ces 240 PCD-AEPA disposant d'un financement, 160 ont été réalisés et techniquement validés par les DRAHRH dont 73 ont été adoptés par les conseils municipaux respectifs (soit environ 46%). Les conseils municipaux, en relation avec les DRAHRH, doivent accélérer le processus d'adoption des PCD-AEPA techniquement validés par ces dernières. Le nombre de PCD-AEPA élaborés passe de 43 en 2009 à 160 en 2010 soit une progression de 117.

Activité 2 – Renforcement des capacités pour la maîtrise d'ouvrages de l'AEPA

Plusieurs actions ont été menées pour le renforcement des capacités de communes à la maîtrise d'ouvrage, parmi lesquelles on peut citer :

- le transfert des fonds pour un montant de huit cent quatre millions (804 000 000) de FCFA à 201 communes rurales pour les réhabilitations de forages ;
- l'élaboration de deux guides du maire, l'un pour l'eau potable et l'autre pour l'assainissement. Ces guides sont en cours de validation ;
- la réalisation de l'étude sur la capitalisation des expériences dans la réalisation des PCD-AEPA ;
- l'élaboration d'outils pour le renforcement des capacités des communes dans le plaidoyer pour la recherche de financements, le développement du partenariat ;
- la réalisation de l'étude sur la définition des modalités de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale.

Activités du CNEau en rapport avec le PN-AEPA

Le **Conseil National de l'Eau** (CNEau) a tenu sa 21^{ème} session les 14 et 15 janvier 2010 à Koudougou sur l'appui budgétaire au PN-AEPA et sur l'opérationnalisation de la stratégie sous sectorielle d'assainissement des eaux usées et excréta.

Il a également tenu à Bobo-Dioulasso les 29 et 30 septembre 2010 sa 22^{ème} session au cours de laquelle il a notamment examiné les dossiers relatifs aux périmètres de protection des sources de la Guinguette et des forages de l'ONEA à Nasso, à l'exploitation minière artisanale et la pollution des eaux. Ces sujets sont motivés par les menaces croissantes de toutes sortes, telles que la disparition et la baisse du débit des sources, le vieillissement des eaux, l'accentuation des risques et des cas de pollution des eaux.

Le CNEau a recommandé l'application effective de l'arrêté de protection des sources de Nasso et des décrets d'application de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau par l'opérationnalisation de la police de l'eau. Il a mandaté le bureau pour la rédaction d'un rapport spécial, sur les risques de pollution à court terme au Burkina Faso assorti de

recommandations sur la protection des sites (révision de la réglementation sur les activités à proximité des sources d'eau, délocalisation des unités polluantes placées à coté des sources), afin de requérir une application stricte des textes en synergie avec les ministères concernés.

Renforcement des capacités de régulation, suivi, accompagnement et appui aux acteurs des services centraux et déconcentrés de l'Etat du secteur de l'eau et de l'assainissement

A ce titre, 221 agents venant de la DGRE, de la DGAEUE et des DRAHRH ont été formés au cours de l'année dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement des ressources humaines. Ce personnel était composé de gestionnaires, de comptables et de techniciens. Le tableau ci-dessous fournit une synthèse de ces formations :

Thème de formation	Période	Nombre de Participants
Technique d'élaboration des dossiers d'appel à concurrence	1 ^{er} groupe : 28-30/12/2009 2 ^{ème} groupe : 06-08/01/2010	38
Technique de résolution des conflits, organisation du travail et gestion du temps	1 ^{er} groupe : 11-13/01/2010 2 ^{ème} groupe : 18-20/01/2010	34
Organisation et gestion de la documentation administrative par l'informatique	18-22/01/2010	4
Gestion informatisée des stocks	25-27/01/2010	3
Comptabilité approfondie des projets et programmes	25-29/01/2010	14
Système et outils d'évaluation des compétences	G1 : 03-05/02/10 -G2 : 22-24/02/10 G3 : 17-19/03/10 -G4 : 22-24/03/10	68
Changement organisationnel	10-25/10/10	2
Règlementation générale des marchés publics	29/11/2010 – 03/12/2010	58
TOTAL		221

Afin de mettre en place les ressources humaines indispensables à la gestion des appuis budgétaires au PN-AEPA, les DRAHRH, la DGAEUE et la DGRE ont été renforcées en personnel non spécifique (sociologues, gestionnaires financiers et comptables : 35 au total) recrutés sur mesures nouvelles 2009 et en matériel (mobilier de bureau, matériel de bureautique) ; toutefois, pour être opérationnel, des formations complémentaires devront être initiées pour ce personnel. Trois (3) maîtres d'œuvre ont également été recrutés pour appuyer 8 DRAHRH en gestion des DAO et marchés dans l'exécution des crédits délégués à l'investissement à partir de 2012.

Ces DRAHRH ont été regroupées en trois pools comme suit :

- Pool 1 : DRAHRH du Centre, du Nord et du Plateau central
- Pool 2 : DRAHRH du Centre Est et de l'Est
- Pool 3 : DRAHRH des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Sud Ouest.

Pour accompagner la mise en œuvre du PN-AEPA, la DAF, la DGRE et la DGAEUE un pool d'assistance technique a été mis en place à travers des experts court terme et long terme. Cette assistance technique a été mobilisée sur les thématiques indiquées au tableau ci-après :

Domaine d'intervention	Durée de mobilisation	Ancrage institutionnel	PTF d'appui
Suivi évaluation	2 ans	SSE / DGRE	GIZ
Assainissement	2 ans	DGAEUE	GIZ
Maitrise d'ouvrage communale	5 ans	DAEP / DGRE	DANIDA
Finances	5 ans	DAF / MAHRH	DANIDA

II.2 Axe 2 : Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau

Les termes de référence pour l'élaboration et la promotion d'une stratégie de partenariat public-privé axée sur l'équité du prix du service d'eau potable aux usagers en milieu rural et semi urbain qui constitue la second étape de l'étude sur le prix de l'eau ont été élaborés et les procédures pour le recrutement du prestataire ont été lancées.

Concernant les Associations des Usagers de l'Eau, la situation de leur mise en place se présente comme suit dans le tableau ci-dessous.

Synthèse Générale au niveau National		
Nombre de communes	351	100%
Nb de communes où la mise en place des AUE n'a pas démarré:	133	38%
Nb de communes où il y a eu une animation mais sans aucune AUE reconnues:	68	19%
Nb de communes où moins de la moitié des villages ont une AUE reconnue:	55	16%
Nb de communes où plus de la moitié des villages ont une AUE reconnue:	45	13%
Nb de communes où 100% des villages ont une AUE reconnue:	50	14%
Nb de DRAHRH ayant agréer des AR:	6	46%
Nombre de communes possédant des AEPS sur leur territoire	237	
Nb de communes où les AEPS ne sont pas gérés selon les prescriptions de la réforme:	162	68%
Nb de communes où 100% des AEPS sont gérés conformément à la réforme (Affermage):	48	20%
Nb de communes où seuls certains AEPS sont gérés conformément à la Réforme:	27	11%

Tableau 11: Répartition des AUE par région

Régions	Nombre d'AUE mis en place	Nombre d'AUE reconnues	Nombre d'AUE pas encore reconnues	Pourcentage des AUE reconnues (%)
Boucle du Mouhoun	30	20	10	66,67
Cascades	314	35	279	11,15
Centre	1	0	1	0
Centre Est	741	58	683	7,83
Centre Nord	343	120	223	34,99
Centre Ouest	275	189	86	68,73
Centre Sud	0	0	0	0
Est	596	574	22	96,31
Hauts Bassins	8	8	0	100,00
Nord	858	821	37	95,69
Plateau Central	136	57	79	41,91
Sahel	657	574	83	87,37
Sud Ouest	6	0	6	0
TOTAL	3965	2456	1509	61,94

L'état de la délégation de la gestion des AEPS par région se présente comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12 : AEPS gérés par délégation

Régions	Nombre d'AEPS/PEA	Nombre d'AEPS gérés par délégation * ¹	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	83	1	1,20
Cascades	32	22	68,75
Centre	24	1	4,17
Centre Est	25	7	28,00
Centre Nord	32	9	28,13
Centre Ouest	67	30	44,78
Centre Sud	44	0	0,00
Est	48	2	4,17
Hauts Bassins	70	37	52,86
Nord	89	71	79,78
Plateau Central	19	4	21,05
Sahel	40	6	15,00
Sud Ouest	18	6	33,33
TOTAL	591	196	33,16

¹ 132 AEPS sont gérés par affermage et 64 par gestion partagée ADAE (Association pour le Développement des Adduction d'Eau Potable - Haut Bassins, Cascades, Sud-ouest)

De façon générale on observe une méconnaissance et un faible niveau d'appropriation des outils de mise en œuvre de la Réforme par les principaux acteurs au niveau des régions y compris les DRAHRH. Certains d'entre eux avancent l'argument de l'insuffisance des ressources financières alloués pour le suivi. Mais une analyse plus globale des moyens affectés aux DRAHRH dans le cadre du PN-AEPA indique que le problème se situe beaucoup plus au niveau de la hiérarchisation des activités.

Dans les communes où la Réforme est déjà mise en œuvre, on note un besoin d'encadrement et de renforcement des capacités de gestion au niveau des AUE, mais également au niveau des élus communaux. En effet, le suivi de l'exécution des contrats d'affermage demeure une problématique majeure. Les communes qui sont maîtres d'ouvrage ne sont pas en mesure d'apprécier les comptes-rendus techniques et financiers d'exploitation élaborés périodiquement par les fermiers, encore moins de vérifier la fiabilité des données fournies (volume distribué, qualité de l'eau distribuée, etc.).

Il est utile de rappeler que l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale est encore à un niveau faible pour assurer la responsabilisation des communes ; à savoir leur accompagnement dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage. Le rôle des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PN-AEPA est précisé dans le manuel d'exécution du PN-AEPA.

Des ateliers d'information et de formation sur la réforme sont en cours de préparation. Ils concerneront d'une part les agents des services centraux et regrouperont d'autre part les points focaux communaux AEPA, les présidents des Conseil Villageois de Développement (CVD), les représentants des Commissions Environnement et Développement Local (CEDL) et les secrétaires généraux de commune.

II.3 Axe 3 : Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG

Le rapport provisoire de l'étude sur les prescriptions techniques spécifiques aux ouvrages d'AEP et l'élaboration de manuels de procédures techniques des ouvrages d'AEP sont en cours de finalisation.

A cela, il faut ajouter la reconnaissance officielle depuis le 22 juin 2010, de l'Association Nationale des Professionnels du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (ANP-SEPAB). Depuis cette date, l'association a entrepris des contacts avec l'Administration, les PTF, les ONGs et autres associations pour se faire connaître et recevoir leur appui.

II.4 Axe 4 : Mise en place des instruments du PN-AEPA

a) Elaboration des outils méthodologiques standards d'appui-formation et formation de formateurs pour accompagner les activités d'animation et d'appui dans les communes

En ce qui concerne la formation des prestataires (notamment les ONG et associations) sur la promotion de l'hygiène et l'assainissement, le CREPA/RN a été sollicité pour recenser les ONG et associations, et pour élaborer les modules de formation en tenant compte du guide de formation des formateurs élaboré dans le cadre du PROGEA/PCL (JICA). La procédure de contractualisation est en cours.

b) Conception et mise en place d'un programme national d'IEC destiné aux familles, aux élèves et au public

Afin de dynamiser le dialogue sectoriel Eau et Assainissement, le recrutement de consultants est en cours pour des études en vue de la mise en place des outils de mobilisation et de communication avec les acteurs de l'AEPA.

Une campagne nationale de plaidoyer pour l'assainissement 2010 – 2015 a été lancée à Boussé le 29 juin 2010 par le Président du Faso pour la promotion de l'assainissement pour tous au Burkina. La campagne s'appuie sur les activités suivantes:

- l'institutionnalisation chaque année, du prix du président du Faso qui servira à récompenser la commune la mieux assainie et les personnalités ou structures qui se seraient distinguées dans la mise en œuvre d'actions en faveur de l'assainissement.
- la commémoration des journées mondiales des toilettes et de lavage des mains ;
- la campagne WASH United 2010 autour du football
- la réalisation de diverses activités d'IEC, dont la sensibilisation des communes,
- la tenue d'un atelier de planification de la campagne sur l'horizon 2011-2015.

Un guide d'appui-suivi des activités d'IEC par les agents du Ministère de la Santé dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEPA a été élaboré en 2010. Il a été diffusé en 200 exemplaires au niveau du Ministère de la Santé et du MAHRH. Il s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation des documents et manuels d'exécution du PN-AEPA. De même, un guide pédagogique pour l'éducation à l'hygiène et à l'assainissement pour les sous-cycles cours préparatoire, cours élémentaire et cours moyens a été produit par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation dans le cadre de la mise en œuvre de la phase II du Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement (PADSEA II).

Suite à l'adoption des documents d'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement des Eaux Usées et Excréta (OSA) par le 11^{ème} CNP/PN-AEPA, treize (13) ateliers régionaux ont lieu du 06 avril au 05 mai 2010 au cours desquels les quatre (04) volets de la stratégie nationale d'opérationnalisation du volet assainissement du PN-AEPA et la PSNA ont été exposés et discutés. Les documents de l'opérationnalisation de la stratégie du volet assainissement du PN-AEPA ont été tirés en 300 exemplaires et mis à

la disposition des régions qui se chargent de les répartir aux différents acteurs.

c) Pilotage du PN-AEPA

Au plan institutionnel, les CRP et le CNP ont tenus leurs sessions (7^{ème} et 8^{ème} CRP, 12^{ème} CNP). Afin d'améliorer le pilotage et la gestion du secteur de l'eau et de l'assainissement, un nouveau cadre partenarial (CaPa) a été mis en place pour définir un cadre de concertation et de dialogue entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers. C'est une instance de dialogue sectoriel et de suivi des recommandations de la revue conjointe annuelle ; il est appuyé par un secrétariat technique et des groupes thématiques (financement, assainissement, maîtrise d'ouvrage communale, PAGIRE, suivi-évaluation) qui ont été mis en place pour produire des rapports thématiques, suivre la mise en œuvre des mesures et recommandations des revues ou tout autre sujet identifié par le CaPa. Ces groupes thématiques ont été opérationnels tout au long de l'année.

d) Conception et mise en place du système de suivi-évaluation du PN-AEPA

Conformément aux recommandations des revues conjointes annuelles 2009 et 2010 et afin d'avoir dans les rapports du PN-AEPA une cohérence des données issues du BPO, du SSE et de l'INOH, les outils de planification et les dispositifs de collecte ont été harmonisés en avril 2010 ; les DRAHRH et les acteurs régionaux ont été formés sur ces nouveaux dispositifs et outils. Le fichier village intégré à la base de données INOH est celui du RGPH 2006 de l'INSD.

Le BPO 2011-2013 a été élaboré. Pour le renforcement de la gestion des dépenses et un meilleur suivi de l'exécution financière du BPO, le logiciel de gestion financière, administrative et comptable SUCCESS a été fourni et installé au niveau central et les utilisateurs ont été formés.

Plusieurs rencontres ont été organisées sous l'égide de la DGAEUE en vue d'établir la situation de référence pour l'assainissement familial en milieu rural qui devrait permettre d'orienter la politique et la stratégie en matière d'assainissement à l'égard des populations mais également la programmation des investissements en matière d'infrastructures d'assainissement. Une note technique proposant une démarche méthodologique pour définir cette situation de référence et mettre en place le dispositif de suivi-évaluation en matière d'assainissement a été élaborée par la DGAEUE ; des fiches de collecte de données spécifiques à l'assainissement sont également disponibles. Des campagnes de sensibilisation ont été menées sur l'ensemble du territoire pour une meilleure implication de tous les acteurs. Dans l'optique de répondre aux besoins d'information statistique du secteur pour le pilotage du PN-AEPA et opérationnaliser la stratégie d'assainissement, une enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial est en cours de réalisation au premier trimestre de l'année 2011 ; elle permettra d'établir la situation de référence en 2010 à l'échelle provinciale.

e) Etude d'un mécanisme de "panier commun" permettant la constitution et l'alimentation d'un fonds d'études du PN-AEPA

Un fonds commun de 1 793 397 577 FCFA, alimenté par l'AFD, Danida et la GIZ et réservé aux activités hors infrastructures du PN-AEPA a été mis en place en avril 2010 sur 3 ans pour exécuter les activités prioritaires du cadre unifié d'intervention, du

pilote et du dialogue sectoriel AEPA. Il est doté d'une instance de supervision constituée de l'administration et des 3 PTF signataires, d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables adapté aux procédures nationales.

Le processus de mise en place du Fonds Mondial de l'Assainissement au Burkina Faso est en cours. Depuis, l'année 2009, il était prévue de recruter une agence d'exécution pour ce fonds au Burkina Faso.

III. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE 2010

III.1 Milieu rural

Tableau 13: Proportion du budget (en milliers de FCFA)

	Budget 2010	Part du Budget (%)	Montant dépensé	Taux d'exécution (%)
ETAT	5 230 172	12,1	4 778 230	91,4
COMMUNES	2 377 095	5,5	1 066 931	44,9
ONG	4 334 038	10,0	3 380 209	78,0
AUTRES	511 125	1,2	2 196 084	429,7
PTF	30 703 695,79	71,1	16 213 495,4	52,8
Total	43 156 125,79	100	27 634 949,4	64

Source : rapport d'exécution 2010 du BPO

Le montant global des financements acquis en 2010 au profit du sous secteur de l'eau potable et de l'assainissement s'élève à 43 156 millions de FCFA. Le montant total dépensé au cours de l'année est de 27 634,9 millions de FCFA soit un taux 64%. Ces dépenses se répartissent entre les charges récurrentes et les investissements.

Selon les sources de financement, les partenaires techniques et financiers apportent la plus grande part du budget (71,1%) suivi par l'Etat (12,1%) puis par les ONG (10%). On note cependant que le budget des projets (PTF) n'est exécuté qu'à 52,8 %.

➤ Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEPA (en millions de FCFA)

Le montant total dépensé pour les réalisations des ouvrages d'approvisionnement en eau potable est d'un montant de 18 610 millions FCFA pour une prévision de 30 978 millions FCFA soit un taux moyen de 60%. Les dépenses sont réparties comme suit :

- 11 073,6 millions FCFA pour les forages neufs
- 1 742,3 millions FCFA pour les réhabilitations d'ouvrages
- 388,9 millions FCFA pour les puits modernes neufs
- 42,5 millions FCFA pour les réhabilitations de puis modernes
- 5142,6 millions FCFA pour les réalisations d'AEPS neuves
- 219,7 millions FCFA pour les réhabilitations d'AEPS.

Le montant total dépensé pour l'assainissement EUE est de 2852 millions FCFA pour une prévision globale de 7007,8 soit un taux d'exécution relativement faible de 40,69 %. Ces dépenses se répartissent comme suit :

- 874,1 millions FCFA pour les latrines dans les écoles
- 245,0 millions FCFA pour les latrines dans les centres de santé
- 367,2 millions FCFA pour les latrines publiques
- 1332,5 millions FCFA pour les latrines familiales
- 33,8 millions FCFA pour les puisards domestiques et les réhabilitations de latrines.

Le tableau 14 ci-dessous donne la situation détaillée des taux d'exécution financière selon les types d'ouvrages.

Tableau 14: Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA)

REGIONS	FORAGES						PUITS MODERNES						AEPS					
	Forages neufs			Forages réhabilités			Puits neufs			Puits réhabilités			AEPS neuves			AEPS réhabilitées		
	Prévision ajustée	Réalisation	taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	taux de réalisation (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	1288,1	1120,2	87,0	179,9	95,4	53,0	0,0	78,5		7,5	7,5	100,0	69,1	308,8	446,9	11,6	11,4	98,0
CASCADES	1230,5	350,2	28,5	195,2	26,9	13,8	0,0	12,0		0,0	0,0		180,0	90,0	50,0	0,0	0,0	
CENTRE	500,9	606,3	121,0	151,3	41,0	27,1	0,0	5,0		1,0	0,0	0,0	800,0	80,0	10,0	2,0	2,0	100,0
CENTRE EST	890,8	311,5	35,0	56,8	69,4	122,2	20,5	34,6	168,7	4,1	1,9	46,3	609,3	122,6	20,1	216,6	18,1	8,4
CENTRE NORD	970,0	674,6	69,5	744,3	585,2	78,6	13,0	32,2	247,8	0,0	1,0		46,3	221,4	478,3	0,0	3,1	
CENTRE OUEST	1113,1	951,8	85,5	501,2	195,3	39,0	49,0	28,3	57,8	7,8	3,8	48,7	188,6	188,6	100,0	48,5	0,0	0,0
CENTRE SUD	1842,7	2101,1	114,0	97,8	95,7	97,9	16,7	23,8	142,9	33,2	20,0	60,3	210,0	920,7	438,4	0,0	0,0	
EST	892,1	762,2	85,4	65,8	91,2	138,6	22,7	9,5	41,7	0,0	0,0		321,7	308,1	95,8	6,0	13,1	218,4
HAUTS BASSINS	841,6	385,2	45,8	191,6	89,6	46,8	0,0	6,0		0,0	0,0		924,6	592,7	64,1	176,9	172,0	97,2
NORD	1526,1	1068,2	70,0	176,2	20,0	11,3	41,0	28,0	68,3	3,5	0,0	0,0	5097,9	1659,7	32,6	0,0	0,0	
PLATEAU CENTRAL	3696,0	1007,0	27,2	456,2	85,5	18,7	0,0	6,0		0,0	0,0		0,0	170,0		0,0	0,0	
SAHEL	2825,7	1326,6	46,9	395,5	156,4	39,5	4,6	115,6	2513,0	6,1	6,1	100,0	0,0	480,0		8,8	0,0	0,0
SUD OUEST	662,9	408,7	61,7	111,6	190,7	170,9	3,0	9,4	314,7	3,2	2,2	68,3	220,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
NATIONAL	18280,3	11073,6	60,6	3323,5	1742,3	52,4	170,4	388,9	228,2	66,5	42,5	64,0	8667,5	5142,6	59,3	470,5	219,7	46,7

Tableau 15: Bilan financier des réalisations AEUE (en millions de FCFA)

REGIONS	Ecoles			Centres de santé			Publiques			Familiales		
	Prévision	Réalisations	Taux (%) de réalisation	Prévision	Réalisations	Taux (%) de réalisation	Prévision	Réalisations	Taux (%) de réalisation	Prévision	Réalisations	Taux (%) de réalisation
BOUCLE DU MOUHOUN	191,8	109,7	57,2	33,0	27,4	83,0	77,2	45,4	58,8	62,0	29,6	47,7
CASCADES	416,9	61,8	14,8	22,5	3,0	13,3	18,0	7,6	42,2	639,0	18,8	2,9
CENTRE	33,8	20,2	59,9	0,0	0,0		5,0	5,0	100,0	5,1	9,8	192,4
CENTRE EST	275,2	178,6	64,9	0,0	0,0		6,1	42,4	694,2	9,8	142,2	1450,8
CENTRE NORD	124,5	60,1	48,3	20,9	145,3	694,5	24,5	13,6	55,6	83,2	39,9	48,0
CENTRE OUEST	595,4	60,3	10,1	41,6	7,5	18,0	342,8	103,0	30,0	337,4	121,7	36,1
CENTRE SUD	330,2	242,4	73,4	79,6	12,0	15,0	301,9	96,7	32,0	302,6	105,0	34,7
EST	27,3	52,9	193,9	0,0	2,9		24,4	14,3	58,6	204,0	121,2	59,4
HAUTS BASSINS	19,5	18,5	94,9	23,6	17,5	74,2	20,1	1,4	7,0	4,7	4,7	100,0
NORD	26,5	26,5	100,0	0,0	0,0		37,2	4,6	12,4	0,6	0,0	0,0
PLATEAU CENTRAL	39,7	0,0	0,0	10,5	17,2	164,4	15,2	16,4	107,6	733,0	729,6	99,5
SAHEL	798,9	0,0	0,0	174,3	0,0	0,0	286,0	7,6	2,7	0,0	0,0	
SUD OUEST	52,9	43,0	81,4	9,7	12,2	125,7	3,1	9,1	298,4	0,0	9,0	
NATIONAL	2932,6	874,1	29,8	415,7	245,0	58,9	1161,5	367,2	31,6	2381,3	1331,5	55,9

III.2 Milieu urbain

Tableau 16: Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA)

	Prévision 2010			Engagement 2010			Mandaté 2010	Engagement/prévision
	Extérieur	ONEA	Total	Extérieur	ONEA	Total	Total	
Eau	20 407,70	3 875,10	24 282,80	16 026,5	1 850,1	17 876,6	10 684,3	74%

Tableau 17: Bilan financier des réalisations AEUE (en millions de FCFA)

	Prévision 2010			Engagement 2010			Mandaté 2010	Engagement/prévision
	Extérieur	ONEA	Total	Extérieur	ONEA	Total	Total	
Assainissement	5 281	137	5 418	891,2	608,7	1 499,9	3 675,1	28%

5 ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS

IV.1 Eau potable

IV.1.a Milieu rural

Tableau 18: Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en PEM (puits ou forages) pour l'atteinte des OMD

Régions	Besoins en PEM communautaires (forages et puits) pour atteindre les OMD	Besoins OMD mis à jour 2011 ² en PEM communautaires pour les OMD	Réalisations communautaires (forages et puits) 2007	Réalisations communautaires (forages et puits) 2008	Réalisations communautaires (forages et puits) 2009	Réalisations communautaires (forages et puits) 2010	Cumul des réalisations 2007-2010	Gap 2011-2015 en PEM pour atteindre les OMD
BOUCLE DU MOUHOUN	1 794	2 222	222	263	121	87	693	1 589
CASCADES	626	880	25	79	43	50	197	683
CENTRE	179	513	72	17	38	75	202	311
CENTRE EST	926	1120	163	170	148	168	649	471
CENTRE NORD	1 141	1496	85	97	118	106	406	1 090
CENTRE OUEST	1 023	1555	102	69	95	131	397	1 158
CENTRE SUD	755	600	100	149	59	66	374	226
EST	1 397	2183	100	118	154	120	492	1691
HAUTS BASSINS	999	1981	133	60	46	39	278	1 703
NORD	1 266	1213	205	256	220	106	787	426
PLATEAU CENTRAL	608	606	123	176	69	133	501	105
SAHEL	1 817	1960	60	65	95	113	333	1 627
SUD OUEST	633	726	84	73	42	40	239	487
NATIONAL	13 163	17 115³	1474	1592	1248	1234	5548	11 567

² Cette colonne reprend les besoins en ouvrages par région sur base des données de populations et des normes et critères définis dans le PN AEPA, calculé avec l'outil SIG OMD.

³ Total des besoins en ouvrages pour atteindre les OMD est de 17115. Ce chiffre est l'addition des besoins de l'ensemble des régions.

En 2010, on a pris en compte pour le calcul des réalisations uniquement les ouvrages équipés de pompe. Il est estimé qu'il y aura environ 47% des ouvrages réalisés en 2010 qui seront équipés en 2011.

Au niveau national le gap est de 11 567 ouvrages selon le SIG-OMD. Les efforts à réaliser pour l'atteinte des OMD (2015) restent importants. Pour combler ce gap, il faut doubler le rythme actuel des réalisations en mobilisant et investissant des financements conséquents au cours des cinq prochaines années.

Tableau 19: Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en AEPS/PEA pour l'atteinte des OMD

Régions	Besoins OMD en AEPS et Bornes fontaines		Réalizations : AEPS/PEA ; Equivalents Bornes Fontaines										Gap pour l'atteinte des OMD	
	Prévision équivalent AEPS pour atteindre les OMD	Besoins équivalent bornes fontaines pour atteindre les OMD	Réalisées en 2007	Equivalent bornes fontaines 2007	Réalisées en 2008	équivalent bornes fontaines 2008	Réalisées en 2009	équivalent bornes fontaines 2009	Réalisées en 2010	équivalent bornes fontaines 2010	Cumul des réalisations 2007-2010 AEPS/PEA	Cumul équivalent bornes fontaines	Gap AEPS 2011-2015 en AEPS pour atteindre les OMD	Gap 2011-2015 en équivalent bornes fontaines pour atteindre les OMD
BOUCLE DU MOUHOUN	77	996	14	25	11	40	14	65	3	11	42	141	35	855
CASCADES	18	208	0	0	2	8	12	45	1	6	15	59	3	149
CENTRE	4	104	4	15	3	21	3	13	1	0	11	49	-7	55
CENTRE EST	51	551	1	1	5	5	6	44	1	3	13	53	38	498
CENTRE NORD	53	715	3	4	3	17	5	25	3	14	14	60	39	655
CENTRE OUEST	65	816	15	41	9	32	0	0	4	5	28	78	37	738
CENTRE SUD	21	218	1	9	8	28	7	25	8	29	24	91	-3	127
EST	54	645	3	4	2	5	2	11	6	20	13	40	41	605
HAUTS BASSINS	51	754	9	20	4	18	10	36	5	32	28	106	23	648
NORD	39	472	6	21	12	36	15	92	3	10	36	159	3	313
PLATEAU CENTRAL	26	340	1	3	0	0	4	7	2	13	7	23	19	317
SAHEL	34	381	1	4	3	20	6	30	4	6	14	60	20	321
SUD OUEST	26	116	3	8	5	24	0	0	0	0	8	32	18	84
NATIONAL	519	6316	61	155	67	254	84	393	41	149	253	951	266	5365

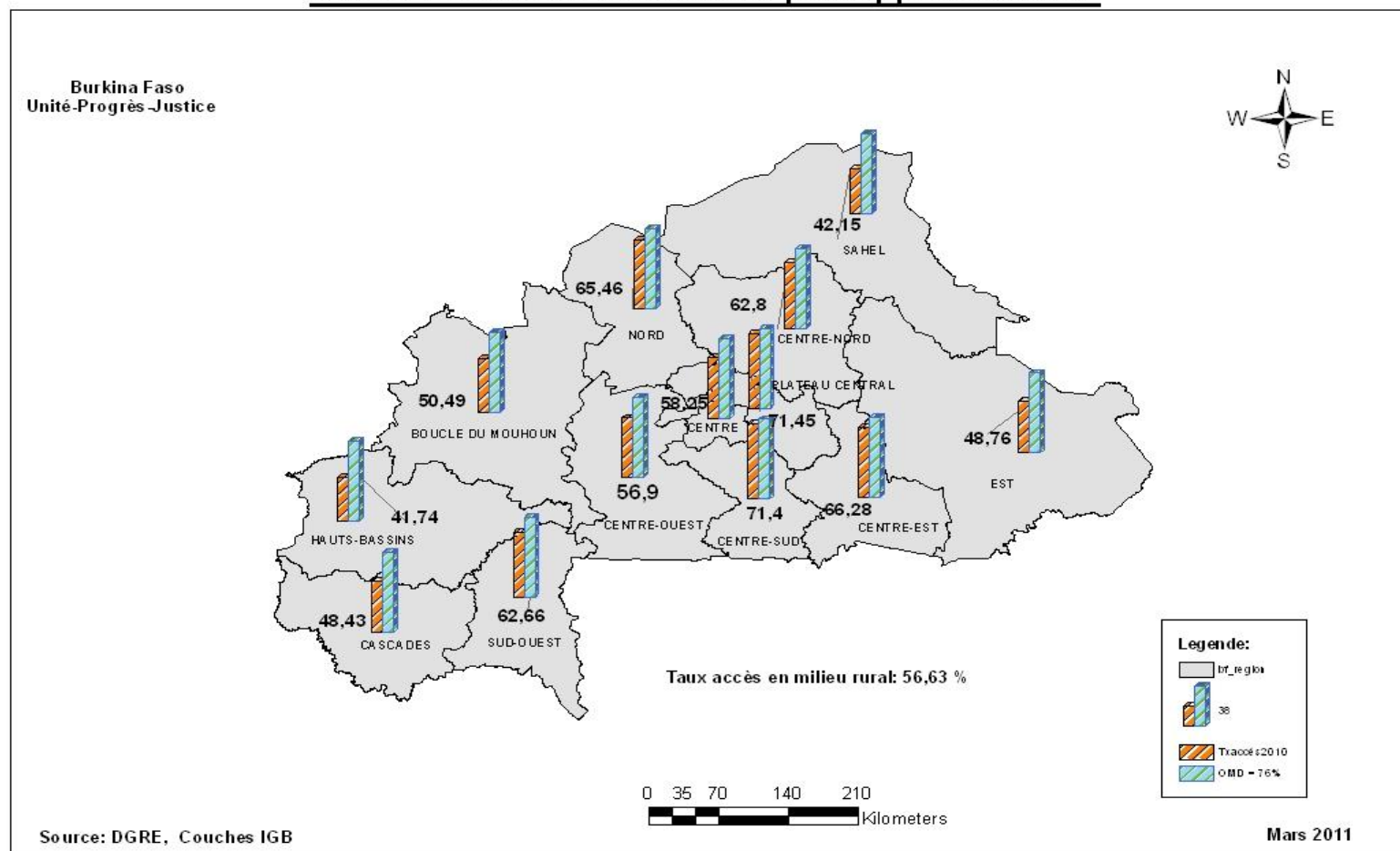
Source : INO 2010

On constate qu'au cours des quatre dernières années, on a réalisé en moyenne 34% des besoins en AEPS, soit environ 63 AEPS/an ou 17% des besoins en équivalent borne fontaine

Taux d'accès à l'eau potable

Graphique 1 :

Situation comparée des taux d'accès régionaux 2010 à l'Eau Potable en milieu rural par rapport au OMD



Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national est passé de 54,88% en 2009 à 56,63 % en 2010 soit une augmentation de 1,75% correspondant à 344 738 personnes supplémentaires desservies. On note une amélioration de la progression du taux d'accès de 2009 à 2010 mais elle reste en deçà de la progression attendue (4% par an) pour l'atteinte des OMD à l'horizon 2015.

Au total, 6 647 936 personnes sont desservies en milieu rural sur un total de 11 739 248 personnes.

Pour atteindre la cible OMD de 76% à l'horizon 2015, le taux de progression moyen annuel doit atteindre de 5%. Ce qui suppose des efforts importants à réaliser en termes de mobilisation des financements requis et de renforcement de capacités des acteurs.

Une analyse fine des taux d'accès régionaux montre que des efforts exceptionnels doivent être réalisés dans quatre régions pour une répartition équitable des ouvrages. Il s'agit de celles des Hauts-Bassins, du Sahel, des Cascades et de l'Est.

Tableau 20: Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région

REGION	Taux 2006	Taux 2007	Taux 2008	Taux 2009	Taux 2010
BOUCLE DU MOUHOUN	42,10	45,01	47,84	49,29	50,49
CASCADES	45,43	45,83	46,91	49,11	48,43
CENTRE	54,05	55,27	55,17	55,89	58,25
CENTRE EST	57,93	59,31	61,11	63,43	66,28
CENTRE NORD	62,39	62,91	63,41	64,08	62,80
CENTRE OUEST	54,43	54,72	54,86	55,01	56,90
CENTRE SUD	67,86	68,59	70,75	70,91	71,40
EST	45,84	46,26	47,09	48,10	48,76
HAUTS BASSINS	38,02	40,63	40,70	41,40	41,74
NORD	53,11	55,89	59,36	61,06	65,46
PLATEAU CENTRAL	66,49	68,15	70,62	69,91	71,45
SAHEL	35,17	35,12	33,91	35,27	42,15
SUD OUEST	63,95	65,29	65,24	63,55	62,66
NATIONAL	51,50	52,82	53,99	54,88	56,63

Source : INO 2010

On constate une baisse des taux d'accès à l'eau potable dans les régions des Cascades, du Centre-Nord et du Sud-Ouest liée au fait que le rythme de réalisation des infrastructures d'eau potable est insuffisant face au taux de croissance de la population dans ces régions.

Taux de fonctionnalité

Tableau 21: Taux de fonctionnalité par type d'ouvrage

REGIONS	Forages			AEPS		
	Nombre Total de forages	Nombre de forages fonctionnels	Taux de forages fonctionnels (%)	Nombre Total d'AEPS	Taux d'AEPS fonctionnels	Taux d'AEPS fonctionnels (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	3 091	2 347	75,9	83	55	66
CASCADES	1 354	1 168	86,3	32	27	84
CENTRE	1 708	1 389	81,3	24	14	58
CENTRE EST	3 877	3 652	94,2	25	15	60
CENTRE NORD	4 426	3656	82,6	32	20	63
CENTRE OUEST	3 851	3067	79,6	67	37	55
CENTRE SUD	2 608	2237	85,8	44	37	84
EST	3 679	3240	88,1	48	37	77
HAUTS BASSINS	2 327	1781	76,5	70	50	71
NORD	3 470	2636	76,0	89	54	61
PLATEAU CENTRAL	3 353	2785	83,1	19	11	58
SAHEL	2 415	1800	74,5	40	23	58
SUD OUEST	2 379	1960	82,4	18	14	78
TOTAL	38 538	31718	82,3	591	394	66,7

Source : INO 2010

Sur un total de 38 538 forages équipés de pompes 31 718 sont fonctionnels, soit un taux de fonctionnalité de 82,3 %.

Sur un parc de 591 AEPS, 394 sont fonctionnels soit un taux de fonctionnalité de 66,7 %.

IV.1.b Milieu urbain

Tableau 22: Cumul des réalisations et estimation des besoins

Ouvrages	Besoins pour atteindre les OMD	Réalisations 2007	Réalisations 2008	Réalisations 2009	Réalisations 2010	Cumul des réalisations 2007-2010	Gap 2011-2015 pour atteindre les OMD
Capacité de production (forages m ³ /j)	64 863	940	7 332	820	1 688	10 780	54 083
Capacité de stockage (châteaux et bâches m ³)	28 000	13 000	2 000	150	4 150	19 300	8 700
Réseau (ml)	3 227	656,6	474,5	333,2	370,8	1 835,2	1 391,8
BP (nbre)	172 096	37 374	12 076	17 307	18 314	85 071	87 025
BF (nbre)	2 631	425	139	120	156	840	1 791

Source : ONEA 2010

Les contributions à l'atteinte des OMD sont :

- Capacité de production : 17%.
Une campagne de réalisation de forages sur financements extérieurs (BM et KFW) et ONEA démarrera en 2011 pour améliorer la performance.
- Capacité de stockage : 67%.
Ce taux est satisfaisant. Si cette tendance se maintient les objectifs de 2015 seront atteints.
- Réseau : 58%.
- Branchement particuliers : 49%.
Les branchements sociaux lancés en fin 2010 vont permettre d'augmenter de façon substantielle le nombre de branchements particuliers.
- Bornes fontaines : 32%.
Ce taux est très faible. Les bornes fontaines prévues dans les projets en cours d'exécution et dans le budget annuel permettront de résorber le retard enregistré.

Taux d'accès à l'eau potable

Tableau 23: Evolution du taux d'accès à l'eau potable

Année	2007	2008	2009	2010
Taux d'accès à l'eau Potable	73%	75%	72%	75%

Source : ONEA 2010

Le taux d'accès à l'eau potable en 2010 est de 75%. il est en deçà de la prévision 2010 de 76%

La baisse entre 2008 et 2009 s'explique par les nouvelles modalités de calcul qui considère le nombre de personnes par branchement privé de 9 au lieu 10.

La population additionnelle desservie en eau potable en 2010 est de 196 026 personnes.

IV.2 ASSAINISSEMENT

IV.2.a Milieu rural

Taux d'accès à l'assainissement familial

Cet indicateur n'est pas encore opérationnalisé puisque les travaux pour l'établissement de la situation de référence de l'assainissement familial sont en cours.

Taux d'équipement des écoles et des centres de santé :

Tableau 25: Taux d'équipement des écoles et des centres de santé

REGIONS	ECOLES			CENTRES DE SANTE		
	Ecoles équipées	Total Ecoles	Taux d'équi. (%)	CSPS équipés	Total CSPS	Taux d'équi. (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	765	1042	73	116	186	62
CASCADES	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CENTRE	38	43	88	10	10	100
CENTRE EST	439	781	56	124	137	91
CENTRE NORD	523	833	63	nd	nd	nd
CENTRE OUEST	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CENTRE SUD	337	425	79	93	118	79
EST	562	866	65	nd	110	nd
HAUTS BASSINS	669	965	69,3	142	152	93,4
NORD	nd	nd	nd	nd	nd	nd
PLATEAU CENTRAL	98	565	17	105	107	98
SAHEL	239	531	45	56	75	75
SUD OUEST	360	532	68	95	95	100
NATIONAL	4030	6583	61,2	741	990	74,8

Cet indicateur n'est pas suffisamment renseigné par les régions.

IV.2.b Milieu urbain

Tableau 26: Récapitulatif des réalisations physiques en assainissement depuis 2005

Ouvrages	Besoins pour atteindre les OMD	Réalisations 2007	Réalisations 2008	Réalisations 2009	Réalisations 2010	Cumul des réalisations 2007-2010	Gap 2011-2015 pour atteindre les OMD
PSA (nbre)	47	2	6	11	0	19	28
Assainissement familiale (nbre)	222 000	48 902	7 777	8 664	3 458	68 801	153 199
Assainissement public et scolaires (nbre)	900	ND	159	178	176	513	387
Station d'épuration (nbre)	1	0	1	0	0	1	0
Réseau collectif (km)	93	0	0	14	21	35	58
Raccordés au réseau (nbre)	2 688	0	229	126	415	770	1 918

Les contributions à l'atteinte des OMD sont :

- PSA : 40%
l'élaboration des 28 PSA en 2011 permettra d'atteindre l'objectif 2015.
- Assainissement familial : 31%,
L'élaboration des PSA permettra d'accroître ce taux.
- Assainissement scolaire et public : 57%.
Si les efforts restent soutenus, l'objectif sera atteint en 2015.
- Réseau collectif : 38%
Les études pour l'extension de réseau sont disponibles, les recherches de financement se poursuivent pour réaliser les travaux afin de faire les raccordements.
- Raccordés au réseau : 29%,
Le taux de raccordement est lié au réseau collectif

Taux d'accès à l'assainissement

Tableau 27: évolution du taux d'accès

Année	2007	2008	2009	2010
Taux d'accès à l'assainissement	15%	17%	19%	21,49%

Source: ONEA

Le taux d'accès à l'assainissement n'a pas atteint l'objectif 2010 de 22%.

6 FINANCEMENT DU PN-AEPA

V.1 Milieu rural

Indicateurs de performances financières :

- Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP : 64%
- Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEUE : 40%

V.2 Milieu urbain

Tableau 28: Répartition du financement acquis du PN-AEPA selon les sources (financements externes, internes, ONG)

PLAN DE FINANCEMENT 2008-2015 DU PN-AEPA EN MILIEU URBAIN AU 31/12/2010																
Opération	Coûts Md FCFA (a)	AFD	AFD/QP	UE	ORET	KFW	BAD	AFD/BEI	Danida	IDA	ONEA	Etat	ABS (UE DANIDA ASDI)	BID	Total financé Md FCFA (b)	Taux (%) b/a*100
AEP																
Ouagadougou																
Production								4,95			0,63				5,58	
Système de production															0,00	
Système d'adduction					2,61			6,66						6,00	15,27	
système de distribution				2,08	1,17			9,94	4,00	5,21	4,20				26,60	
Bobo-Dioulasso																
Koudougou										11,79	0,02				11,81	
Dédougou										3,16	0,06				3,22	
Dédougou										0,97	0,01				0,98	
Autre centres				8,70	0,00	14,85			7,85		1,40	5,80	5,06		43,66	
Ingénierie et supervision								1,13		1,50					2,63	
Assistance MOZ		0,88	1,25							1,96					4,09	
Imprevus				0,75				1,53		4,38					6,66	
S total Eau	119,93	0,88	1,25	11,53	3,78	14,85	0,00	24,21	11,85	28,97	6,32	5,80	5,06	6,00	120,50	100
Assainissement																

PLAN DE FINANCEMENT 2008-2015 DU PN-AEPA EN MILIEU URBAIN AU 31/12/2010																
Opération	Coûts Md FCFA (a)	AFD	AFD/QP	UE	ORET	KFW	BAD	AFD/BEI	Danida	IDA	ONEA	Etat	ABS (UE DANIDA ASDI)	BID	Total financé Md FCFA (b)	Taux (%) b/a*100
Assainissement urbain																
Assainissement autonome Ouaga		6,85					1,94			5,70	1,09	2,81			18,39	
Assainissement autonome Bobo		1,64				3,65				3,55					8,84	
Assainissement collectif									2,73		0,67	1,35			4,75	
Autres centres		0,79				4,37							6,65		11,81	
Ingénierie et supervision															0,00	
Imprévus															0,00	
Appui institutionnel et renforcement de capacité										1,50					1,50	
Non alloué										0,28					0,28	
S total Ass	51,00	9,28	0,00	0,00	0,00	8,02	1,94	0,00	2,73	11,03	1,76	4,16	6,65	0,00	45,57	89
Total	170,93	10,16	1,25	11,53	3,78	22,87	1,94	24,21	14,58	40,00	8,08	9,96	11,71	6,00	166,07	97,16

Le financement Eau Potable Etat concerne le Barrage de Guitti et son PGES.

Le financement BID est en cours d'acquisition ; la mission d'évaluation interviendra courant fin Mars 2011.

Indicateurs de performances financières :

- Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP en milliards :

Besoin en financement	Financement acquis
119,93	120,50

- Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement Assainissement en milliards :

Besoin en financement	Financement acquis	gap
51	45,57	5,43

Le Taux de couverture du besoin en financement eau est de 100%.

Le Taux de couverture du besoin en financement assainissement est de 89%.

V.3 Analyse du plan de passation des marchés

Les performances ou contreperformances enregistrées par le secteur eau et assainissement sont dues à plusieurs facteurs dont l'exécution des plans de passation et d'exécution des marchés. Les atouts et faiblesses suivants découlent de l'analyse du rapport d'exécution du plan de passation et d'exécution des marchés au niveau de la DGRE en 2010 ainsi que du FEER et de l'AGETEER en ce qui concerne la délégation de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'ABS 2010. Ces constats peuvent être étendus à tout le secteur eau et assainissement eu égard aux échos qui parviennent des régions et des projets.

a) Les atouts

Le principal atout vient de l'existence d'un cadre réglementaire qui garantit la transparence, la célérité et l'équité dans les procédures de passation des marchés :

- décret n°2008-173/PRES/PM/MEF portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso ;
- existence de dossier types d'appel d'offres permettant une élaboration uniforme et aisée des dossiers d'acquisition ;
- existence d'un cadre de règlement des différends à travers la création de l'autorité de régulation des marchés publics ;
- création du SIMP qui devrait permettre d'évaluer les performances du système de passation des marchés ;
- réglementation du secteur eau et assainissement par l'institution d'agrément techniques dont l'application démarre en janvier 2011.

b) les faiblesses

Sur le plan d'élaboration de textes et de création de cadres appropriés, des efforts louables ont été faits. Cependant sur le plan de la mise en œuvre des plans de passation et d'exécution des marchés, beaucoup de difficultés sont constatées. Les difficultés majeures sont :

- les lenteurs extrêmes dans la procédure de passation des marchés :
Les différents délais partiels et globaux ne sont jamais respectés. Au niveau de la DGRE, durant l'année 2010, aucun marché n'a été passé dans les délais en témoigne le rapport d'exécution du plan de passation des marchés de la DGRE.

Les délais de passation sont supérieurs à plus de 2 fois voire 5 fois le délai de validité des offres ce qui a de grandes conséquences dans l'exécution des contrats car les prix varient énormément et le plus souvent à la hausse.

- le critère de moins disance dénoncé dans la réglementation des achats publics de 2003 a été mué en « offre économiquement la plus avantageuse » difficile à mettre en œuvre et qui dans le fonds reste donc le même que le critère de moins disance. Ce critère n'est pas condamnable dans le fonds mais son application constitue un problème. Il a pour résultat la sélection d'entreprises souvent peu performantes avec pour conséquences des difficultés dans l'exécution des travaux ; un fort pourcentage des entreprises éprouve des difficultés à achever les prestations dans les délais.
- la non-fiabilité des pièces fournies par les soumissionnaires :

Le taux de faux rencontrés dans les pièces produites par les soumissionnaires est très élevé. La dénonciation de ces fraudes par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) est difficilement applicable par la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) ou les sous commissions techniques car celles-ci ne sont pas protégées par le secret des délibérations. Les commissaires sont donc obligés de gérer ces fraudes à l'interne.

- la défaillance, l'incapacité des entreprises dans l'exécution des marchés : cela est dû à plusieurs facteurs :
 - o la faible capacité financière des titulaires des marchés et le CV du personnel proposé dans les offres ne donnent pas souvent de manière sincère la capacité
 - o le défaut ou la vétusté du matériel.
- le non respect des délais de paiements des factures qui peuvent souvent prendre plus d'une année ; la conséquence est que les entreprises suspendent unilatéralement les travaux ou refusent de se conformer aux ordres de service sans que l'administration ne puisse sévir. Ainsi, les prestataires éprouvent des difficultés à nantir leur marché auprès des banques.
- l'incompréhension entre techniciens et financiers dans l'interprétation des procédures et des contrats : les contrats dans le domaine de l'AEPA sont en général des marchés à prix unitaires. Les quantités réellement exécutées diffèrent la plupart du temps des quantités prévues dans les marchés. Si dans le cadre des projets, aucun problème n'est rencontré, ce n'est pas le cas des marchés financés sur le budget propre de l'Etat.

c) Proposition de solutions pour une plus grande efficacité dans la passation et l'exécution des marchés publics :

- appliquer la rigueur nécessaire au respect des délais de traitement des dossiers.
- mettre fin à la fraude lors de la délivrance des pièces administratives par les structures de l'Etat;
- suivre les délais de passation des marchés : cela connaît un début d'application par l'introduction de fiche de suivi de contrat. Une analyse de ces fiches devrait permettre de situer les responsabilités ;

- travailler au niveau du contrôle financier à limiter le nombre de rejets des projets de contrats en faisant les observations intégrales sur les dossiers à traiter. Pour limiter le nombre de rejets, il serait souhaitable, sauf cas de force majeure, que les dossiers repris conformément aux observations soient confiés à l'agent ayant fait les observations initiales;
- donner un modèle de ligne de crédit qui engage réellement les banquiers ;
- faire respecter les propositions contenues dans les offres lors de l'exécution des marchés ;
- respecter les délais de paiement ;
- établir une meilleure collaboration entre les techniciens et les financiers

CONCLUSION

On note une variabilité des prévisions tout au long de l'année. Cette situation est source d'un certain nombre de difficultés dans le traitement des données. Un répertoire des partenaires intervenant dans chaque région doit être mis en œuvre afin de donner plus d'exhaustivité à la programmation dont le réajustement s'est fait à la fin du 1^{er} semestre. Une sensibilisation devrait être menée auprès de ces différents partenaires afin qu'ils se conforment au calendrier défini pour la collecte.